

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 6 Janvier 1880

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 30 décembre dernier, a nommé M. Charles Jolivot, Secrétaire du Conseil d'État, en remplacement de M. Henri de Payan, nommé Conseiller d'État.

Le Prince, par Ordonnance du 31 du même mois, a nommé M. Marie-Henri-Louis Durand Auzias Secrétaire Général du Gouvernement, en remplacement de M. Henri de Payan, nommé Conseiller d'État.

Le Prince, en réponse à la notification du décès de S. A. S. Madame la Princesse Caroline, a reçu des lettres de :

- S. A. R. le Grand-Duc de Hesse ;
- S. A. R. le Duc de Saxe-Cobourg et Gotha ;
- S. A. R. le Prince de Roumanie ;
- S. A. le Duc de Brunswick ;
- S. A. le Duc d'Anhalt ;
- S. A. S. le Prince de Waldeck et Pyrmont ;
- S. A. S. le Prince de Reuss-Schleiz ;
- S. A. S. le Prince de Schwarzbourg-Sonderhausen.

NOUVELLES LOCALES

Le Prince, aussitôt la nouvelle de l'attentat dont le Roi et la Reine d'Espagne ont failli être victimes, s'est empressé d'adresser un télégramme à Leurs Majestés pour leur offrir ses félicitations de ce que la divine Providence ait préservé leurs jours.

Le Roi a répondu immédiatement à Son Altesse Sérénissime, en la remerciant de la manière la plus affectueuse et la plus cordiale de ce nouveau témoignage de sympathie.

En vertu d'une Ordonnance Souveraine mentionnée plus haut, M. Henri de Payan, Secrétaire Général, est remplacé par M. Durand Auzias.

Appelé le 18 novembre 1856 au poste de Commissaire du Gouvernement près la Société des Bains de Mer, M. de Payan fut nommé en 1867 Secrétaire

Général. Tout le monde, à Monaco, sait avec quelle intelligence, quel tact et quelle bienveillance il s'est toujours acquitté de ses fonctions.

M. de Payan est nommé Conseiller d'État ; cette nouvelle dignité que lui confère le Prince, sera la juste récompense d'une carrière des mieux remplies, puisqu'elle compte vingt-trois ans de bons et loyaux services.

Quant à M. Durand Auzias, ancien fonctionnaire français, il a occupé, entre autres emplois importants, celui de sous-préfet à Castres (Tarn), qu'il a quitté récemment, et où il a laissé les meilleurs souvenirs.

On annonce que le Gouvernement a décidé qu'une pompe à incendie, spécialement destinée au quartier de la Condamine, serait placée dans la nouvelle caserne des Carabiniers, rue Grimaldi, et viendrait, en cas d'incendie, se joindre aux quatre pompes qui existent déjà.

On apprend également que les gardiens du Casino, depuis longtemps déjà organisés en brigades pour la manœuvre des pompes, vont être placés sous les ordres d'un officier et de deux sous-officiers de pompiers, choisis tous les trois en France, parmi les plus capables.

Enfin sur les conduites d'eau de la Condamine, et de tous côtés, seront ouverts de nombreux regards auxquels s'adapteront des tuyaux de secours. Grâce à ces mesures d'ordre et de précaution, que la population accueillera avec reconnaissance, on pourra sûrement et promptement combattre à l'avenir les incendies qui menaceraient Monaco et les autres quartiers de la Principauté.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 31 décembre dernier, a condamné la nommée Marie Bianchi, veuve Massiotta, née à Busca, province de Cuneo (Italie), à treize mois d'emprisonnement pour vol simple.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de décembre 1879 est de 31,227  
Il n'était en décembre 1878 que de 25,669

Différence en faveur de 1879, 5,558

Voyageurs arrivés en 1878, 268,194

Voyageurs arrivés en 1879, 314,787

Différence en faveur de 1879, 46,593

Le temps calme dont nous sommes favorisés depuis quelques jours fournit aux marins monégasques d'abondantes pêches. Les oursins, les patelles et autres poissons n'ont jamais paru en plus grande quantité sur notre marché.

On lit dans l'Italie du 4 janvier, sous la rubrique *Nouvelles du Vatican* :

La question de l'annulation du mariage du Prince Albert de Monaco avec la duchesse d'Hamilton a été aujourd'hui définitivement résolue.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur faisant un rapide historique de ce procès fort intéressant.

Le Prince Albert-Honoré-Charles, né le 13 novembre 1848, fils de Charles III, Prince de Monaco, épousait, le 21 septembre 1869, la Princesse Marie-Victoire, née le 11 décembre 1850, fille de feu Guillaume-Alexandre, duc d'Hamilton, Brandon et Chatterault, et de la Princesse Marie, fille de feu Charles-Louis, Grand-Duc de Bade.

La Princesse, ayant perdu son père, avait pour tuteur l'empereur Napoléon III, et c'est au château de Saint-Cloud que, vers le milieu de septembre 1869, eurent lieu les fiançailles.

Le mariage religieux fut célébré dans le diocèse de Soissons, au château de Marchais, appartenant au Prince de Monaco.

Bien des gens ont prétendu que ce mariage était l'œuvre de Napoléon III, par la seule raison que l'empereur était le tuteur de la jeune Princesse ; toujours est-il que, soit au cours des pourparlers, soit au moment de la conclusion du mariage, rien ne donna lieu de penser qu'elle épousât le Prince à contre-cœur ; au début, l'union fut même heureuse, et les jeunes mariés visitèrent, gais et contents, les principales villes de France.

En janvier 1870, la Princesse, alors enceinte de trois mois, quitta Monaco à l'improviste, sans le moindre avis préalable.

Les démarches que divers personnages firent pour ramener la femme auprès du mari n'aboutirent à aucun résultat ; la Princesse resta immuable dans la décision prise de quitter son époux, et elle donna une foule de raisons pour justifier sa conduite.

Le 12 juillet 1870, à Baden, elle mettait au monde un fils, le Prince Louis-Honoré-Charles-Antoine, qu'elle voulut garder auprès d'elle.

Quelques années plus tard, le Prince tenta de faire enlever cet enfant, et c'est de cette tentative d'enlèvement que date le litige.

Le Prince soutenait, en effet, qu'il avait droit à la garde de l'enfant ; la Princesse affirmait le contraire. La question en elle-même était fort grave ; à qui la soumettre pour décider entre les deux parties ?

En 1878, la Princesse d'Hamilton commença un procès devant la congrégation du concile pour l'annulation de son mariage avec le Prince Albert de Monaco.

Entre autres allégations, la requérante basait sa

demande sur le motif suivant : la mère de la Princesse aurait exercé une pression sur la volonté de sa fille, qui n'aurait pas librement consenti au mariage.

Mais le mariage ayant été conclu et consommé et un fils étant né de cette union, il s'agissait d'une affaire des plus graves, et le Pape, au lieu de laisser le procès suivre son cours ordinaire, nomma une commission spéciale composée des cinq cardinaux Caterini, préfet et président, Monaco La Valletta, Ferrieri, Bartolini et Sbarretti.

La Princesse ne recula devant aucun effort pour faire prévaloir ses droits, et des bruits de corruption — controuvés par la suite — coururent même à un certain moment. Le Prince au contraire, fermement convaincu que le mariage ne serait pas annulé, se soucia médiocrement de se remuer le moins du monde.

C'est ainsi que l'avocat de la Princesse fut aidé en tout et pour tout par sa cliente, qui s'était rendue à Rome pour déposer devant la commission cardinale, tandis que l'avocat du Prince se trouva livré à ses propres ressources, sans renseignements, sans explications de la part de son client et dut baser sa défense uniquement sur les raisons générales de droit ; il ne put même jamais obtenir du Prince qu'il fit acte de présence.

Au commencement de mai 1879, la commission cardinalice se réunit, et, connaissance prise des documents présentés, rendit sa sentence, aux termes de laquelle la demande de la Princesse était favorablement accueillie et le mariage déclaré nul.

Ce fait causa beaucoup de surprise et donna lieu à bien des commentaires ; le Pape refusa de sanctionner la décision de la commission, les raisons du défendant n'ayant pas été assez soigneusement établies.

Sa Sainteté, comme c'est d'ailleurs l'usage lorsqu'il s'agit de faits graves et de questions de principes, nomma une nouvelle commission chargée de réviser et de refaire le procès. Elle se composait des cardinaux Di Pietro, président, Simeoni, Ledochowsky, Mertel et Chigi. Mais le cardinal Chigi, qui était noncé à Paris à l'époque de la conclusion de ce mariage princier et s'y était par conséquent trouvé mêlé, crut, par délicatesse, devoir décliner le mandat et fut remplacé par le cardinal Randi.

Le procès a donc été instruit à nouveau : cette fois, le Prince est venu à Rome et, tout comme la Princesse, il a fait ses dépositions devant le secrétaire de la congrégation du concile et a fourni à son avocat les renseignements et les explications nécessaires. L'instruction de l'affaire a pu ainsi être plus parfaite.

Cependant, la Princesse n'est pas restée oisive ; après avoir recueilli pour son avocat tout ce qui pouvait être utile à sa cause, elle est revenue elle-même à Rome, ces jours derniers, pour mieux soigner ses intérêts.

L'instruction du procès a été tout à fait secrète, et les dossiers de l'affaire ont également été tenus secrets.

La congrégation s'est réunie ce matin, et après avoir pris connaissance des conclusions de l'auditeur et des avocats de la défense, elle a rendu sa sentence aux termes de laquelle :

1° Elle a confirmé l'annulation du mariage ;

2° Elle a résolu la question de la légitimité de l'enfant, — question non résolue par le premier jugement, — en reconnaissant sans réserve les droits du père ;

3° Elle a pourvu à l'éducation de l'enfant conformément à la requête du Prince.

Ainsi donc, la première question a été résolue en faveur de la Princesse ; les deux autres solutions sont favorables au Prince, puisque c'est lui qui a interjeté appel du premier jugement.

M. Joseph Marquet, entrepreneur, a fait don au Musée de Monaco d'une lampe antique en terre cuite et de deux pièces de monnaie de billon d'argent.

L'une, bien conservée, porte à l'avant le buste à droite du Prince Honoré II, vêtu à l'espagnole, avec le col rabattu et le collier de la Toison d'Or. Légende : HONORATVS. II. D. G. PRINC. MONOECI. 1640. Le revers porte l'écu fuselé d'argent et de gueules

couronné et entouré du cordon de l'ordre de la Toison d'Or, avec la légende : MARC. CAMPANÆ. COM. CANVSIL. ETC., et l'exergue : G. VI. C'est un exemplaire rare, qui manquait encore à la collection, de la basse monnaie monégasque du temps de l'occupation espagnole. Cette pièce est du diamètre de 21 millimètres et du poids de 3 grammes. M. Rossi en a décrit une du cabinet de Turin qui ressemble beaucoup à celle-ci, mais en diffère : 1° en ce qu'elle indique la valeur de 7 gros au lieu de VI ; 2° en ce que l'intérieur de la couronne ne porte pas la devise : *Deo juvante* ; 3° en ce qu'elle ne porte ni date ni l'abréviation : etc.

L'autre est une pièce de 15 sols ou quart d'écu portant la tête à droite du Prince Antoine I<sup>er</sup>, avec la grande perruque à la Louis XIV, et la légende : ANT. I. D. G. PRINC. MONOEC. Au revers, l'écu de Monaco, entouré et couronné avec la légende : AVXIL. MEVM. A. DOMINO. 1720.

La lampe a été trouvée à Monte Carlo et les monnaies à Sainte-Dévote.

Le chef cantonnier, Augustin Palmaro, a remis au Musée trois pièces de monnaie trouvées aux Monégatti.

L'une est un quinaire d'argent romain portant la tête laurée à droite d'Octave Auguste avec la légende : CÆSAR. AVGVST. D. F. PATER. PATRIÆ. Au revers sont Caius et Lucius debout tenant chacun une haste et appuyés sur un bouclier ; dans le champ, le simpule et le bâton d'augure ; légende : C. L. CÆSARES. (Aug. f. cos. des.) PRINC. IVVENT.

La seconde est une pièce de cuivre (probablement argentée jadis) du prince Louis I, frappée sous le contrôle du commissaire Gastaldo, et doit avoir été une piécette de 3 sous. Elle porte le buste du prince à droite, avec la légende : LVD. I. D. G. PRINC. MONOECI. Au revers, l'écu couronné avec la légende : DVX. VALENT. PAR. FRANCIE. ETC. 1673 et un trèfle pour signature.

La troisième, en argent de billon, paraît être un vingtième d'écu du prince Antoine I. Elle porte un grand A couronné coupant la date 1720, avec la légende : ANT. I. D. G. PRINC. MONOECI. et, au revers, l'écu couronné des Grimaldi avec la légende : PAR. FRAN. DVX. VAL. et cinq points.

Nous avons parlé de l'installation du tir aux pigeons et des restaurations aussi élégantes que confortables des salons et des galeries.

Annonçons aujourd'hui une innovation dont s'occupe M. Levilly, l'habile organisateur de tous les genres de sport que dirige M. Dennetier. Il s'agit d'un jeu d'importation anglaise, le « lawn tennis », sorte de jeu de balles (*lawn* — clairière, pelouse ; *tennis* — jeu de paume), qui a eu, l'année dernière, un succès très grand à Trouville, ainsi que dans les autres villes d'eau de la Manche et de l'Océan.

Les jeunes misses qui abandonnent les froides plages et les brumes du Nord pour chercher ici la chaleur et le soleil seront heureuses de retrouver, sur la pelouse verdoyante de Monte Carlo, les péripéties de cette joute qu'elles ont suivies avec tant d'intérêt ailleurs, et auxquelles, comme à Londres, elles seront admises à prendre part.

Nous reviendrons bientôt sur les détails de cette distraction nouvelle offerte aux visiteurs élégants de la Principauté, car on annonce pour une date prochaine l'inauguration du « lawn tennis ».

Depuis environ trois semaines, par suite de la rigueur de la température et l'amoncellement des neiges sur certains points du territoire français, quelques lignes de chemins de fer ont été interrompues et le service des messageries pour Paris ne s'effectuait qu'avec les plus grandes difficultés.

Nous sommes heureux d'apprendre, par la lettre suivante de M. l'inspecteur de l'exploitation du chemin de fer à Nice, que cet état de choses a complètement cessé :

Nice, le 4 janvier 1880.

A Monsieur le directeur du Journal de Monaco.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis que toutes les restrictions apportées au trafic de notre réseau, par suite des mauvais temps, sont annulées, et que le service normal est entièrement rétabli, à Paris et sur nos lignes.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspecteur de l'Exploitation,  
MALLET.

## TIR AUX PIGEONS

### CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Vendredi 2 janvier 1880

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 26 mètres.

Partagée entre MM. Maskens et le baron de Saint-Trivier (8 sur 8).

PRIX DE JANVIER. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 26 mètres.

1<sup>er</sup>, M. le baron Van Havre (6 sur 6) ;

2<sup>e</sup>, partagé entre MM. le comte du Chastel et Chouquet (5 sur 6).

22 tireurs.

Une poule au doublé a eu lieu ensuite, gagnée par M. le comte du Chastel.

Une autre poule, gagnée par M. le comte de Chateaubriand, a clos cette brillante journée.

Lundi 5 janvier 1880

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 26 mètres 1/2.

Partagée entre MM. Day, Karaouloff et H. Cholmondeley-Pennell (12 sur 12).

PRIX DE LA CORNICHE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 26 mètres 1/2.

1<sup>er</sup> prix, objet d'art, M. Cholmondeley-Pennell (6 sur 6) ;

2<sup>e</sup> prix, partagé entre MM. le comte de Chateaubriand et le comte de Saint-Quentin (7 sur 8) ;

28 tireurs.

Vendredi 9 janvier 1880

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 27 mètres.

PRIX DES MOULINS. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 Pigeons à 27 mètres.

## GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

1<sup>er</sup> jour — Mercredi 14 janvier.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Hyères.** — L'escadre française de la Méditerranée est depuis plusieurs jours en rade d'Hyères.

**Cannes.** — LL. AA. RR. le duc et la duchesse d'Edimbourg sont arrivées à Cannes la semaine dernière.

M. le maréchal Canrobert, venant de Nice, est également installé à Cannes.

**Nice.** — On annonce l'arrivée à Nice de M. le comte

de Vogué, M. le baron Adolphe de Rothschild, M. Bourée, ancien ambassadeur de France à Constantinople.

— Un train de plaisir, à l'occasion des courses de Nice et du tir aux pigeons de Monaco, s'organise à Paris. Il partira de cette ville le 14 janvier, à 10 h. 30 du matin et arrivera à Nice le 16. Ce train repartira de Nice le 21, à 11 h. 28 du matin, pour être de retour à Paris le 22, à 8 h. 40 du soir.

En outre, la Compagnie délivrera, du 17 au 20 janvier inclusivement, des billets d'aller-retour dans toutes les gares du littoral, depuis Cannes jusqu'à Ventimiglia, ainsi qu'à Grasse.

— Le 4 mars commenceront les fêtes de la Mi-Carême. Il est question d'une joute nautique, d'une bataille de fleurs et d'un veglione.

On sait que les grandes régates auront lieu le jeudi suivant et le lendemain 12 mars. Elles seront terminées par une fête vénitienne.

**Bordighera.** — S. M. la reine d'Italie a quitté Bordighera samedi, pour retourner à Rome. Complètement rétablie, Sa Majesté a, en partant, exprimé le désir de revenir dans ce ravissant pays, où Elle avait recouvré la santé.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Sacs de bonbons à croquer, cartes de visite à expédier, parents à embrasser, enfants à combler de jouets, voilà Paris cette semaine. Je passe sur les étrennes aux concierges, aux serviteurs, aux garçons de café, à celui-ci, à celui-là : le verbe donner règne sur toute la ligne, et les bourses se vident comme par enchantement. Le terme de janvier arrivant dans le même mois que l'échéance des étrennes, vous jugez du désarroi de bien des budgets parisiens ; mais, c'est égal, chacun fait contre fortune bon visage, et la tradition du jour de l'an n'est pas près de disparaître de nos mœurs.

En dépit de la République à l'ordre du jour, la tradition de la fête des Rois non plus ne s'en va pas. Les rares réceptions annoncées à Paris le sont à cette occasion. Le baron Harden-Hickey — en littérature *Saint-Patrice* — directeur du vaillant journal satirique le *Triboulet*, donne un bal le 6. Les bureaux de la spirituelle feuille royaliste sont aménagés avec une élégance tout à fait aristocratique, et le local du *Triboulet* pourrait faire envie à plus d'un club fashionable. Les mœurs du lieu sont à l'avenant de ce fastueux décor. C'est ainsi que chaque rédacteur du *Triboulet* a reçu le premier de l'an un charmant présent de la part de son directeur. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié dans les journaux comme ailleurs, et voilà un exemple qui devrait faire loi parmi toute la presse.

Le premier de l'an officiel s'est passé suivant l'ordre et la marche habituels. On a beaucoup remarqué que le prince Jérôme Napoléon, devenu chef de la famille Bonaparte, a échangé des cartes avec le corps diplomatique. Il ne faudrait pas exagérer, toutefois, la signification de cet acte de politesse. Depuis le retour des princes d'Orléans en France, chaque année les chefs de mission diplomatique s'inscrivent chez M<sup>r</sup> le comte de Paris. Les cours étrangères tiennent les balances égales.

On a les plus mauvaises nouvelles au sujet de la santé du comte de Montalivet, actuellement à son château de Lagrange, dans le Cher. M. de Montalivet est fort âgé et atteint depuis longtemps de la goutte. Il passait la plupart de ses journées dans une voiture roulant allant, çà et là, dans la grande galerie de son château, d'une bibliothèque à une autre. Dans ces derniers temps, le spectacle de palinodies politiques, indignes d'un homme de cette valeur, avait attristé les amis de M. de Montalivet. Esprit remuant, il ne pouvait se décider à la retraite, à l'oubli : de là des manifestations peu faites pour ajouter à sa gloire. M. de Montalivet n'a eu que des filles, entre autres, M<sup>lle</sup> de Gouvion-Saint-Cyr, une des femmes les plus charmantes de la société française. Un de ses gen-

dres, M. Masson, a obtenu d'ajouter à son nom celui de Montalivet. L'année dernière, l'ancien intendant de la liste civile du roi Louis-Philippe a vendu à la comtesse Potocka sa villa de la Promenade des Anglais, à Nice.

L'abominable attentat dont le roi et la reine d'Espagne ont été l'objet a soulevé à Paris une réprobation générale. La reine Isabelle, devant le concours de sympathie qui s'élevait autour d'elle, a décidé de tenir, le 6 janvier, un grand *ricevimento* au palais de Castille. La veille aura lieu l'émission de la loterie franco-espagnole, de quatre millions de billets à un franc. Les lots seront tous repris en espèces pour leur valeur intégrale. Il y a deux gros lots de cent mille francs, consistant en une maison de rapport à Paris et une parure de diamants ; des lots de cinquante, vingt-cinq et dix mille francs. Les Espagnols n'auront pas à se plaindre de la France, cette année ; les millions français passent les Pyrénées.

M. Mayer, de la *Lanterne*, et Alphonse Humbert, du *Mot d'Ordre*, se sont battus à l'épée dans deux rencontres successives. M. Humbert a été blessé, mais sans grande gravité. C'est le journalisme qui entretient à peu près exclusivement la pratique du duel aujourd'hui. Il en est surtout ainsi depuis le règne de Louis-Philippe. Tel publiciste compte ses duels par douzaine. Feu Charles Maurice, du *Courrier des Théâtres*, n'en savait plus le nombre. C'était un chapitre sur lequel ce Nestor de la petite presse se laissait aller d'assez bon cœur à évoquer ses souvenirs. Un jour il racontait, dans son cabinet de travail, l'histoire de certain quidam avec lequel il avait eu maille à partir :

— Il fait feu, dit-il ; il me manque. Je riposte, paf ! voilà mon homme à terre ! Il était mort... Était-il mort ? se demande-t-il à lui-même en appuyant son front sur sa main. Dis-donc, mon amie, crie-t-il à sa compagne, qui tricoteait dans une pièce contiguë, le garde-du-corps de 1833, l'ai-je tué ?

— Attends, répond M<sup>re</sup> Maurice en quittant ses aiguilles.

Elle s'éloigne et ne tarde pas à revenir, armée d'un registre qu'elle pose sur le bureau. Elle l'ouvre, consulte la table des matières, et après deux ou trois minutes de recherche :

— Non, mon ami, reprend-elle avec un sang-froid adorable ; tu n'as fait que lui casser un bras.

A propos de duel, il est inexact, comme le bruit en a couru dans les journaux, que M. Waddington ait envoyé ses témoins au comte Bernard d'Harcourt, au sujet d'un article excessivement amer publié par celui-ci dans le *Figaro*. Cet article n'appelait en aucune façon une demande de réparation par les armes de la part du ministre des Affaires Etrangères démissionnaire. Dans le milieu social auquel appartient M. d'Harcourt, sans prendre d'ailleurs partie pour ou contre M. Waddington, on trouve en principe que le comte d'Harcourt n'a pas derrière lui un passé politique assez considérable ni assez utile au pays pour s'ériger de si haut en censeur de l'ex-ministre de M. Grévy, et que sa collaboration inopinée au *Figaro* n'a rien de la circonspection et de la réserve qui forment les qualités premières d'un vrai diplomate. Le comte Bernard d'Harcourt, oncle du duc, a épousé M<sup>lle</sup> de Saint-Priest et est le beau-père du comte Napoléon Duchâtel. Son frère est capitaine de vaisseau en retraite ; sa sœur, M<sup>lle</sup> la duchesse d'Ursel.

Les théâtres attendent la fin des vacances du jour de l'an pour donner les nouveautés qu'ils ont en préparation. Cette semaine, on aura les *Voltigeurs de la 32<sup>me</sup>*, à la Renaissance, pour la rentrée de M<sup>lle</sup> Garnier. C'est Robert Planquette qui a écrit la partition de cette pièce, dont le livret est d'Edmond Gondinet. Je souhaite à l'aimable et sympathique compositeur des *Cloches de Corneville* un pendant à la Renaissance de son succès légendaire des Folies-Dramatiques. L'Opéra, de son côté, reprend *Don Juan* pour la continuation des débuts de M<sup>lle</sup> Heilbronn et de M. Maurel. Enfin, le *Daniel Rochat*, de Sardou, se répète à outrance à la Comédie-Française. On dit la pièce de l'auteur de la *Famille Benetton* pétillante d'esprit et du plus saisissant intérêt. Ce sera certainement le grand succès littéraire de l'hiver au théâtre. Aussi ne nous faites pas languir pour frapper les trois coups, M. Perrin !... BACHAUMONT.

Un livre d'art

La librairie Hachette, dont la réputation est universelle et la puissance incontestable, met sa gloire à publier chaque année, à côté de ses éditions courantes, de ses collections à bon marché, quelques splendides ouvrages à gravures qui attestent son souci de l'art et son culte du beau. C'est à cette importante maison qu'il faut demander ces publications somptueuses, qui nécessitent une incalculable dépense de temps et d'argent, ces séries merveilleuses qui se poursuivent quelquefois pendant une suite de dix années, et qui deviennent de véritables monuments typographiques.

Dans cette catégorie de volumes de premier ordre, faisant partie d'un ensemble, nous classerons l'*Histoire de la gravure* (\*).

Il nous plaît de voir la librairie Hachette consacrer un volume important à cet art qu'elle a contribué à répandre et à perfectionner. Pour que le monument qu'elle lui consacrait fût durable, elle s'est adressée à l'écrivain qui est le mieux placé pour bien connaître les œuvres des grands graveurs et pour les décrire avec le plus d'amour et de respect. M. G. Duplessis, sous-directeur adjoint au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, familiarisé de longue date avec les riches collections de l'abbé de Marolles et de tous les cabinets célèbres, a pleinement justifié le choix dont il a été l'objet. Son *Histoire de la gravure* restera, tant à cause de la conscience et du talent qu'elle révèle que par l'attrait des nombreuses planches qui la décorent. Elle ne contient pas moins de trente-sept gravures en taille-douce reproduites par l'héliogravure, c'est-à-dire en fac-simile, d'après les plus belles épreuves de gravures anciennes. Encadrées dans le texte, trente-sept autres gravures en relief complètent cette riche illustration. Cessixante-quatorze planches, bien choisies, permettent de suivre l'art des graveurs depuis les débuts de la xylographie jusqu'à la paniconographie moderne. Le souvenir de tous les grands maîtres, d'Albert Durer, de Rembrandt, d'Abraham Bosse, de Callot, de Cochin, de Moreau, etc., etc., y est évoqué par la reproduction de leurs meilleures œuvres. C'est un bon livre, et c'est un somptueux album. L'*Histoire de la gravure* sera dans toutes les bibliothèques d'amateur, et non-seulement il aura sa place sur le rayon des ouvrages préférés, mais il sera souvent consulté et toujours avec plaisir et utilité pour le lecteur.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

L'étude de M<sup>e</sup> Valentin, Notaire, successeur de M<sup>e</sup> Bellando de Castro, est maintenue, 5, Place du Palais.

**Terrains, Maisons et Villas à vendre**  
prêts hypothécaires, s'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, 5, Place du Palais.

LANGUES

Leçons d'Anglais, d'Allemand et de Russe ; leçons de piano et de composition musicale, M. LUDGER ; rue Florestine, maison Colonna, à la Condamine. — On parle Français.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 Décembre 1879 au 4 Janvier 1880

GOLFE JUAN. b. *Thérésine*, fr., c. Hebert, sable.  
GOLFE EZA. b. *l'Assomption*, id., c. Barral, chaux.  
ST-TROPEZ. cutter *Vierge-des-Anges*, id., c. Cosso, vin.

(\*) Un magnifique volume richement relié. En vente au kiosque, place du Casino, à Monte Carlo ; à Nice, à la librairie Visconti.



HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A DATER DU 27 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1879-80

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	475	477	481	479	5	503	505	487	
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.		mixte	mixte	mixte	expr.	mixte	direct	mixte	expr.	mixte	omn.	omn.	omn.
					matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
240	29	55	22 15	16 25	Marseille					7 50	6 35	11 15			1 20	
173	21	30	16	11 70	Toulon				6 40	9 49	10	12 36			3 41	
47	5	75	4 30	3 15	Cannes		7 06	8 15	9 46	11 10	1 14	2 50	3 45		7 59	
16	1	95	1 45	1 10	Nice	arrivée	8 04	9 25	10 37	12 08	2 05	3 54	4 34		8 57	
11	1	35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	départ	8 19		10 45	12 30	2 24		4 44	5 07	6 50	
9	1	10	» 80	» 60	Beaulieu		8 30			12 42	2 35			5 19	7 01	
7	»	85	» 65	» 45	Eze		8 45			12 57				5 01	5 34	
»	»	»	»	»	Monaco		9 03		11 23	1 12	3 01			5 11	5 48	
2	»	70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 10		11 28	1 18	3 07			5 16	5 53	
5	»	70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.		9 19		11 41	1 32				6 03	7 42	
10	1	20	» 90	» 65	Menton		4 55	9 43	11 50	1 55	3 40			5 41	6 12	
19	2	45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome		6 32	11 47		3 45	7 10			7 10	10 20	
173	19	15	13 55	9 65	Gènes		12 55	6 05		10 20	10 50			10 50	Sanr.	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	502	10	486	488	492	494	496	498
					mixte	mixte	mixte	mixte	expr.	mixte	direct	mixte	mixte	expr.	mixte
					matin	matin	matin	matin	matin	soir	matin	matin	soir	soir	soir
173	19	45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.			4 17	7 40		7 40	8 35	12 55		4 15
19	2	45	1 85	1 30	Vintimille h. de Paris		6 35		10 20	11 02		12 45	3 18	7 25	10 20
10	1	20	» 90	» 65	Menton		7 10	8 30	10 53	11 30		1 20	3 54	7 59	10 54
5	»	70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebr.		7 20	8 40	11 02	11 38		1 31	4 04	8 09	10 44
2	»	70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 29	8 50	11 12	11 45		1 41	4 14	8 20	10 22
»	»	»	»	»	Monaco		7 36	8 59	11 19	11 50		1 47	4 24	8 28	10 28
7	»	85	» 65	» 45	Eze		7 49	9 13	11 31			4 37	8 41		
9	1	10	» 80	» 60	Beaulieu		7 57	9 21	11 39			4 45	8 49		
11	1	35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer		8 04	9 28	11 45			2 11	4 54	8 58	11 46
16	1	95	1 45	1 10	Nice	arrivée	8 16	9 39	11 56	12 16		2 22	5 06	9 10	11 03
47	5	75	4 30	3 15	Cannes	départ	6 08		9 55		12 26	1 43	2 45	5 40	9 29
173	21	30	16	11 70	Toulon		7 14		11 05		1 19	2 55	3 46	7 01	10 52
240	29	55	22 15	16 25	Marseille		12	3 23		4 27	8 10	7 38		5 20	
							2 20	5		5 45	10 15	9 15		7 40	

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer  
 TABLE D'HOTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE  
 SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires  
 BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison  
 ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes  
 L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains  
 La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

A LOUER

VILLA MEUBLÉE AVEC JARDIN

HUIT PIÈCES. — VUE MAGNIFIQUE

S'adresser au bureau du Journal

M. C. PIAZZA, chirurgien-dentiste,

a l'honneur d'informer les habitants de la Principauté qu'il a transféré son cabinet rue Antoinette, villa Marcel, au rez-de-chaussée.

Il traite avec succès les maladies des dents et de la bouche et exécute tout ce qui concerne la chirurgie et la prothèse dentaires.

M. PIAZZA désire soulager tout le monde et se mettre à la portée de toutes les classes de la société.

Son cabinet est ouvert, dans la semaine, de 9 h. à midi et de 1 h. et demie à 5 h.; le dimanche, de 9 h. et demie à 2 h. et demie, sans interruption.

TAVERNE ALSACIENNE

MONACO (CONDAMINE)

Grand Etablissement de 1<sup>er</sup> Ordre  
 Soupe au fromage, Choucroute, Jambons, saucisses  
 Cervelas, Filet, Rosbif, Biftecks, Volailles  
 Gibier, etc. — BIÈRE DE LUXE

M. JAMBOIS, Propriétaire

M<sup>me</sup> ASÉ

Leçons d'Italien et de Français. English spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE  
 A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

Monaco — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Déc.-Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	28	777.6	776.9	776.5	776.3	776.3	8.0	10.0	9.2	8.0				
29	74.6	73.8	73.1	72.5	72.3	7.1	9.4	9.0	6.3	6.5	12.2	84	id.	id.
30	68.6	67.7	66.4	65.8	65.8	7.0	9.2	8.0	7.0	6.6	12.2	83	E faible	beau
31	66.5	67.1	67.6	67.5	67.1	7.1	9.8	8.2	7.5	7.2	12.0	79	E S E faible	id.
1	67.0	66.9	66.8	67.0	68.0	9.8	12.0	10.8	10.0	9.6	13.0	77	S E	beau, soir voilé
2	70.0	70.2	70.0	69.8	70.3	9.2	12.2	10.3	9.0	8.5	12.5	82	S O	beau
3	71.3	71.0	70.3	70.9	70.6	9.8	12.0	10.4	8.4	8.0	13.2	78	S O	couvert, soir beau

Résumé des observations météorologiques du mois de Décembre 1879

Pression barométrique moyenne	766 <sup>mm</sup> 3
» maximum absolu (le 28)	777 <sup>mm</sup> 6
» minimum absolu (le 1)	745 <sup>mm</sup> 1
Différence	32 <sup>mm</sup> 5
Température moyenne de l'air	7° 9
» maximum absolu (le 16)	14° 0
» minimum absolu (le 9)	-0° 9
Différence	14° 9
Température moyenne de la mer	12° 6
Humidité relative moyenne	60
Vents régnants, S E, E	
Nombre de jours très beaux	14
» beaux	10
» voilés	4
» de pluie	2
» de neige	1
Pluie tombée, y compris la neige fondue	31 <sup>mm</sup> 2

DATES 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3

Températures extrêmes  
 Maxima 11.4 | 10.5 | 10.2 | 11.0 | 12.0 | 12.7 | 12.6  
 Minima 5.7 | 4.0 | 4.0 | 5.0 | 6.0 | 7.0 | 7.0